

REPUBLIQUE FRANCAISE



DOSSIER : N° DP 057 712 24 V0028

Déposé le : 08/08/2024

Demandeur : Monsieur FOURNIER Roland

Nature des travaux : Peinture volets

Sur un terrain sis : 9 rue d'Alyn à VIC-SUR-SEILLE
(57630)

Référence(s) cadastrale(s) : 712 02 51

COMMUNE de VIC-SUR-SEILLE

DECISION de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de VIC-SUR-SEILLE

Le Maire de la Commune de VIC-SUR-SEILLE

VU la déclaration préalable présentée le 08/08/2024 par Monsieur FOURNIER Roland, demeurant 9 rue d'Alyn - 57630 VIC SUR SEILLE,

VU l'objet de la déclaration :

- pour la mise en peinture des volets ;
- sur un terrain situé 9 rue d'Alyn à VIC-SUR-SEILLE (57630)
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Code du Patrimoine,

VU la Cartographie de l'aléa Retrait-Gonflement des Argiles disponible sur le site www.georisques.gouv.fr et réalisée par le BRGM-MTES,

VU le plan local d'urbanisme révisé le 04/02/2022,

VU l'arrêté préfectoral n° 2022/224 portant création du périmètre délimité des abords de monuments historiques en date du 17/05/2022

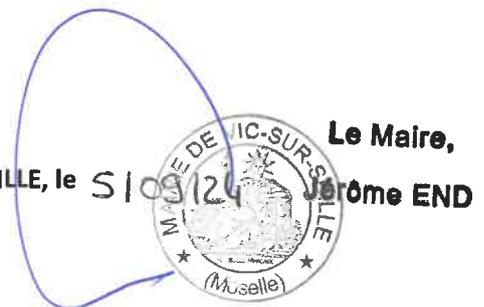
VU l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 02/09/2024,

DECIDE

Article 1 (UNIQUE)

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

VIC-SUR-SEILLE, le 31/09/2024
Le Maire,



L'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le :

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.